



Acteurs Prévention Secours de l'Aide et des Soins à Domicile



Public

Salariés du secteur de l'aide et des soins à domicile.



Pré requis

Aucun.

100% de nos apprenants recommandent cette formation



Objectifs

Cette formation a pour objectif de :

- Observer et analyser toute situation de travail à domicile, repérer les situations dangereuses et proposer des mesures de préventions adaptées.
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours en situation d'urgence.
- Mettre en œuvre une démarche lui permettant d'accompagner la mobilité du bénéficiaire, en prenant soin de lui et de soi
- Savoir à qui et comment remonter ses suggestions d'amélioration au sein de la structure. En situation d'urgence, alerter selon l'organisation interne



Modalités d'animation

Alternance de diverses méthodes pédagogiques :

- Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, ludique et applicative.

Avec des techniques pédagogiques variées :

- Brainstorming, questionnaire, quizz, travaux de sous-groupe, démonstration, apprentissage.

Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires



Support

-Document de référence dispositif Aide et Soins à domicile de l'INRS : V9 01/2021



Validation

Cette formation sera validée par :

- la présence des stagiaires durant la totalité de la formation
- Une évaluation formative continue
- 4 épreuves certificatives conformément au document de référence APS-ASD V9 01/2021
- Attestation validant les compétences remise au stagiaire. Cette attestation est valide 2ans et soumis à un maintien et actualisation des compétences (MAC) de 14 heures tous les 2ans.

NB : Le titulaire du certificat APS ASD détient par équivalence le certificat de SST.

Accessibilité



Contenu

La formation APS-ASD apporte les compétences nécessaires pour exercer son métier en toute sécurité tout en préservant la santé des personnes.

Domaine de compétence 1 : la prévention.

Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans sa structure

- se situer comme acteur de prévention pour soi, sa structure.
- Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention.

Domaine de compétence 2 : la prévention.

Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.

- Observer et analyser une situation de travail
- Proposer des améliorations de la situation de travail
- Remonter l'information aux personnes concernées.

Domaine de compétence 3 : la prévention

Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- analyser la situation d'un accompagnement
- caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

-mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Domaine de compétence 4 : le secours.

Intervenir face à une situation d'accident de travail

-situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Protéger de façon adaptée
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Travaux d'intersession estimés à 4H



Durée

32h de formation en présentiel et non consécutives



Effectif

de 4 à 10 stagiaires



Tarif

nous consulter



Formateur

Formateur en APS-ASD certifié par l'INRS



Agenda intra

voir : www.a2s-conseil.fr



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référent.

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr